GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

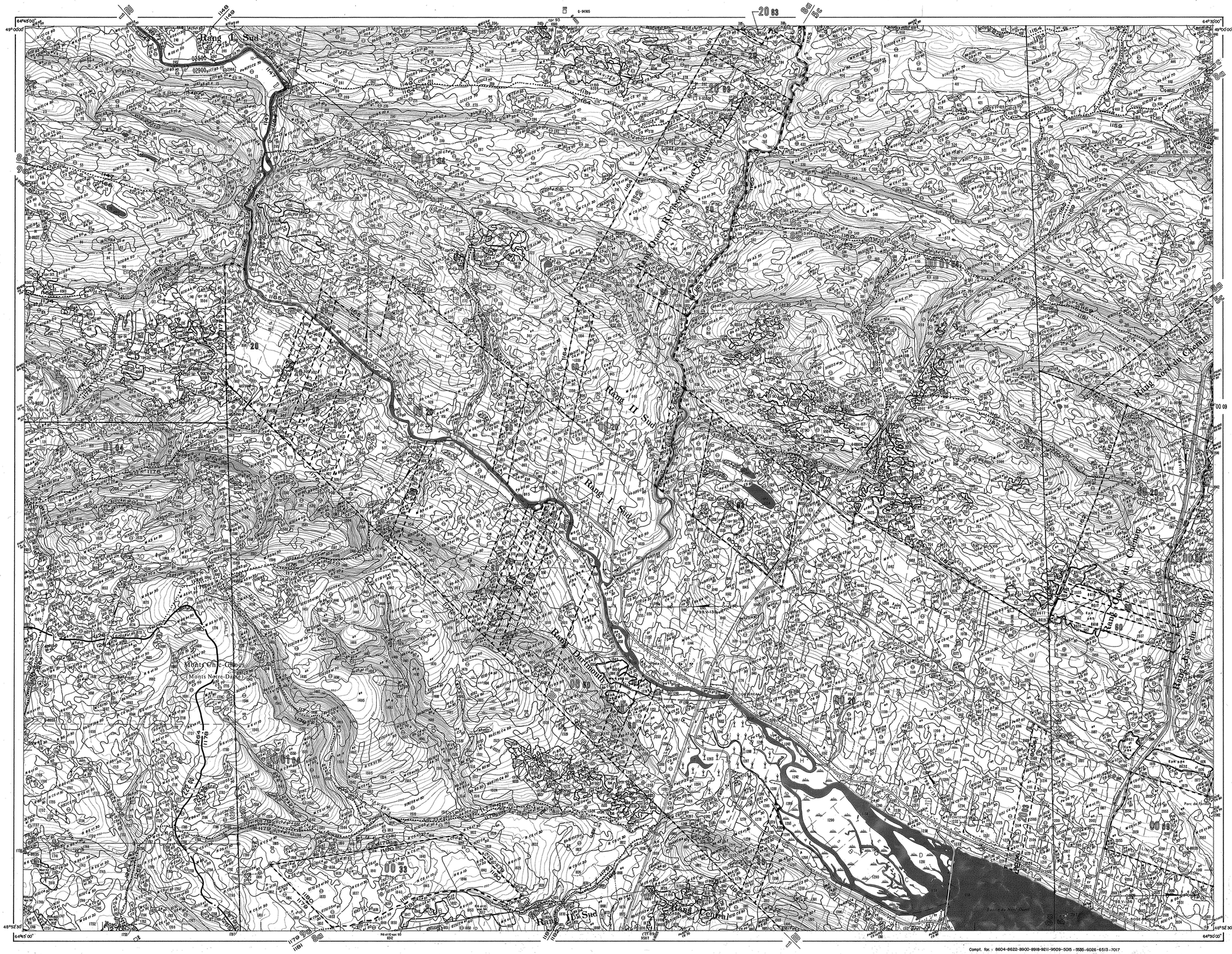

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, privée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements : aménagé
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glacière
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de paroisse
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe d'ensemencement et dégagement des tiges d'avenir	ce
Coupe de jardinage	cj
Brûlage partiel (brûlis ou à plat)	brp
Plantation à racines nues	pn
Plantation en récipients	pr
Plantation en sillons	ps
Ensemencement	ens
Épiéaie commerciale	ec
Récolte dans les bleiches (déblaiers libres)	ecd

N.B. Des interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (N)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — — à pin gris	R (PG)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge et thuya (cèdre)	R (N-T)
— — — à mélèze	R (M)
— — — (plantation)	R P
Pessière	RN
— — — épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée-cime	RN
— — — à thuya (cèdre)	R (N-T)
— — — à mélèze	R (N-M)
— — — à peuplier	R (N-Pe)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (N-PB)
— — — à pin gris	R (N-PG)
— — — à sapin et/ou épinette	R (N-S)
— — — (plantation d'épinette blanche)	R (N-S) P
— — — (plantation d'épinette noire)	R (N-N) P
— — — (plantation d'épinette rouge)	R (N-R) P
Sapinière	RS
— — — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée-cime	R (S)
— — — à thuya (cèdre)	R (S-T)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (S-N)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (S-PB)
— — — à pin gris	R (S-PG)
— — — à peuplier	R (S-Pe)
— — — (plantation de sapin baumier)	R (S-B) P
Pinède à pin blanc	RPB
— — — avec pin rouge	R (PB-PR)
— — — avec mélèze (tête coupée) plus de 75% de la portée-cime	R (PB-M)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (PB-N)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (PB-N)
— — — avec mélèze	R (PB-M)
— — — avec pin gris	R (PB-PG)
— — — avec peuplier	R (PB-Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (PB-S)
— — — (plantation)	R (PB-) P
Pinède à pin rouge	RPR
— — — à pin rouge occupant plus de 75% de la portée-cime	R (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	R (PR-T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (PR-N)
— — — avec mélèze	R (PR-M)
— — — avec pin blanc	R (PR-PB)
— — — avec peuplier	R (PR-Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (PR-S)
— — — (plantation)	R (PR-) P
Pinède à pin gris	RPG
— — — à pin gris occupant plus de 75% de la portée-cime	R (PG)
— — — avec thuya (cèdre)	R (PG-T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (PG-N)
— — — avec mélèze	R (PG-M)
— — — avec pin rouge	R (PG-PR)
— — — avec peuplier	R (PG-Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (PG-S)
— — — Plantation de pin sylvestre	R (PG-) P
Cédrière	RT
— — — à thuya occupant plus de 75% de la portée-cime	R (T)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (T-N)
— — — à mélèze	R (T-M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (T-PB)
— — — à pin gris	R (T-PG)
— — — à peuplier	R (T-Pe)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (T-S)
— — — (plantation de thuya)	R (T-) P
Prucheraie	RPe
— — — à peuplier (la pruche occupe plus de 75% de la portée-cime)	R (Pe)
— — — à thuya (cèdre)	R (Pe-T)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pe-N)
— — — à mélèze	R (Pe-M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pe-PB)
— — — à pin gris	R (Pe-PG)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (Pe-S)
— — — (plantation de mélèze européen)	R (Pe-ME) P
— — — (plantation de mélèze japonais)	R (Pe-MJ) P
— — — (plantation de mélèze laricin)	R (Pe-ML) P

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1-Pg
— — — — — — avec pin blanc	F1-Pb
— — — — — — avec pin rouge	F1-Pr
— — — — — — avec mélèze	F1-M
— — — — — — avec sapin	F1-S
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	F1-E
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BS-S
— — — — avec épinette noire ou rouge	BS-E
— — — — avec pin gris	BS-Pg
— — — — avec pin blanc	BS-Pb
— — — — avec pin rouge	BS-Pr
— — — — avec mélèze	BS-M
Bouleau à bouleau jaune avec mélèze	BJ-M
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F1-Pb
— — — — avec pin rouge	F1-Pr
Peuplements avec sapin — — avec pin rouge	PS-Pr
— — — — avec pin gris	PS-Pg
— — — — avec pin blanc	PS-Pb
— — — — avec mélèze	PS-M
— — — — avec épinette noire ou rouge	PS-E
— — — — avec peuplier	PS-Pe
Cédrière mixte résineuse	CT-R
Cédrière résineuse	CT-R
Mélange de feuillus tolérants	MFT
— — — sur station humide	MFT-H

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
Feuillus d'essences intolérantes	F1
— — — sur station humide	F1-H
— — — sur station humide (plantation)	F1-H P
Bouleaux à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BP
— — — à bouleau jaune	BJ
Peuplier mixte	Pe
Chênaies rouge	CHR
Érablières	E
— — — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	E1-BP
— — — à bouleau jaune	E1-BJ
— — — à peuplier	E1-Pe
— — — à feuillus d'essences intolérantes	E1-F1
— — — à feuillus d'essences tolérantes	E1-F2
Plantation d'érable à sucre	PMS
— — — de bouleau jaune	PMJ
— — — de peuplier	PMPe
— — — de peuplier hybride	PMPH
— — — de frêne d'amérique	PMFA

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec — Dénudé et semi-dénudé humide — Jutinée

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bordure	cpb
Coupe partielle par bande	cpp
Coupe partielle plus épidémie légère	ce
Chablis partiel	cp
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche visibles: 10-50% — 50-99%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Chablis total	ct
Chablis total	ct
Épidémie sévère	es
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
120	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
30-50	50-30
50-70	70-50
70-90	90-70
90-120	120-90
120-70	70-120

FORÊT RÉGÉNÉRÉE

Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 40 ans.
Jeune inégalienne
Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre plus de 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 50 ans.
Vieilleuse inégalienne

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (0-10%)	2 (10-25%)	3 (25-40%)	4 (40-60%)	5 (60-80%)	6 (80-100%)
A (0-7m)	A1	A2	A3	A4	A5	6
B (7-12m)	B1	B2	B3	B4	B5	6
C (12-17m)	C1	C2	C3	C4	C5	6
D (17-22m)	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : BLAIS, McCREA & ASS. / SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	P
Forte	61 à 90 %	P
Extrême	91 à 120 %	P
Superficie minorée de pente > 25%		P

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1C1C2 S2P1 C1 — S : sélection; C1 : classe d'âge; C2 : classe de pente; S2 : sous-groupement d'essences; P1 : perturbation; C1 : classe de densité

R C3 C4 B1 — R : résineux; C3 : classe d'âge; C4 : classe de pente; B1 : origine; C3 : classe de hauteur; C4 : classe de densité; B1 : type de couvert

Carte forestière : Photographie aérienne : 1986; Année de publication : 1987; Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /11/86
Déclinaison magnétique : 24° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	1
Unité de gestion	14-1
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	1*
Mode de tenure ou de gestion	000 01'04"*
Bloc d'aménagement	
Concessionnaire ou autres	
Bassin hydrographique	22200*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	112*
Municipalité	02500*
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastré	
Parcelle	1164 *
Région écologique	8G*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 140 CÔTE DE GASPÉ

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Compt. for. : 8604-8622-8900-8918-9211-9609-5015 - 5535-6026-6513-7017

À jour : avril 1995

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-H-3	22-H-2	22-H-1	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-A-14	22-A-15	22-A-16	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-A-11	22-A-10	22-A-9	

22 A/15 N.E.